

CALL FOR PROJECTS: Session de pitching aux Journées de Soleure

Les Journées de Soleure et les Journées Littéraires de Soleure organisent ensemble une session de pitching pour des adaptations littéraires – un format bien établi dans divers festivals de cinéma internationaux. Le samedi 20 janvier 2024, cinq projets littéraires sélectionnés auront l'occasion d'être pitchés devant des producteur·ice·s suisses établi·e·s dans le cadre du programme " SO PRO " des Journées de Soleure 2024. Les échanges seront ensuite poursuivis lors d'un speeddating. L'objectif est de conclure un contrat d'option pour une adaptation cinématographique.

Les éditeur·ice·s et les agent·e·s littéraires peuvent dès à présent soumettre des manuscrits de romans suisses dont la publication est prévue pour l'automne 2023 ou le printemps 2024.

Ouverture des inscriptions : du 1.9. au 31.10.2023

POURQUOI PARTICIPER À UNE SESSION DE PITCHING?

Les Journées de Soleure sont le plus important festival pour le cinéma suisse et un lieu de rencontre pour les cinéastes, les producteur·ice·s, les fournisseur·ice·s de contenus (télévision/plateformes de streaming), les financeur·ice·s, les agent·e·s, etc. Du point de vue de la branche, en particulier pour les producteur·ice·s, les sessions de pitching sont un format efficace pour découvrir des textes littéraires qui entrent potentiellement en ligne de compte pour une adaptation cinématographique. Pour vous et vos projets, il s'agit d'une plateforme avec un public professionnel de décideur·se·s, riche en possibilités de mise en réseau pour des contrats d'adaptation cinématographique et bien plus encore. En outre, le processus est accompagné par des expert·e·s de la branche.

CONDITIONS FORMELLES :

Sont admis les textes de fiction

- dans l'une des quatre langues nationales officielles,
- écrits par des auteur·ice·s suisses ou vivant en Suisse,
- et publiés par une maison d'édition nationale ou étrangère au plus tôt dans le programme d'automne 2023.
- **La date limite est le 31.10.2023.** Un message de confirmation de l'inscription sera envoyé.

QUE DOIT COMPRENDRE LE DOSSIER ?

- Synopsis (2000-2500 caractères)
- Biographie de l'auteur·ice
- Commentaire de l'auteur·ice (5000 caractères maximum, pourquoi ce livre a-t-il un potentiel cinématographique ?)
- Commentaire de l'éditeur·ice·s (5000 caractères maximum, pour qui la matière du récit est-elle pertinente ? Quelle est la stratégie de marketing ? Dans quel type de tirage le livre sera-t-il imprimé ? Des traductions sont-elles envisagées ?)
- Confirmation de la disponibilité des droits d'adaptation cinématographique

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

COMMENT LA SÉLECTION SE FAIT-ELLE ?

Les projets sont évalués par un comité de sélection interdisciplinaire composé de trois personnes. La priorité sera donnée à la qualité et à l'originalité de l'histoire et de la narration, à la pertinence et au potentiel pour une adaptation cinématographique ainsi qu'à la faisabilité pour l'industrie cinématographique suisse.

Les cinq projets sélectionnés seront avertis en **novembre 2023**. Une non-sélection ne sera pas justifiée. La confidentialité est garantie pour tous les projets soumis.

PRÉPARATION DE LA SESSION

En **décembre 2023**, les Journées de Soleure proposent un briefing aux éditeur·ice·s/auteur·ice·s sélectionné·e·s : Niccolò Castelli, directeur artistique des Journées de Soleure et réalisateur, explique ce qui est attendu lors d'un pitch et quelles informations sont importantes.

Tous les documents pour la fiche de pitch doivent être fournis avant le **31 décembre 2023**. (Des informations à ce sujet suivront en novembre).

PITCHING & SPEEDDATING

Le **20 janvier 2024**, chacun des cinq projets sélectionnés sera brièvement pitché lors de la première partie de la session. Dans la deuxième partie, des discussions plus concrètes entre producteur·ice·s potentiel·le·s et éditeur·ice·s / auteur·ice·s seront possibles lors d'un speed dating.

Cadre fermé, participation uniquement sur invitation

FINANCEMENT DE DÉPART

Les Journées de Soleure et les Journées Littéraires de Soleure garantissent un financement de départ (CHF 3'000.-) pour les projets qui trouvent une société de production lors du pitch dans le cadre des Journées de Soleure. Cette somme couvre une partie du contrat d'option pour les droits d'adaptation cinématographique et doit être au moins doublée par le·la producteur·ice qui acquiert les droits de l'œuvre. Elle est versée à la société de production qui acquiert les droits de l'œuvre dès que le contrat d'option signé est présenté (au plus tard 12 mois après la session de pitching). Si un projet d'une maison d'édition étrangère trouve une société de production, le contrat d'option doit garantir qu'au moins la moitié du montant négocié dans le contrat d'option pour les droits ira à l'auteur·ice.

INSCRIPTIONS ET QUESTIONS @ Philine Erni, Communication et programme des Journées Littéraires, philine.erni@literatur.ch, +41 79 127 52 12

Avec le soutien de Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture, et de l'Office fédéral de la culture.